

Commune de PORTE-DES-BONNEVAUX

République française
Département de l'Isère
Canton de BIEVRE
Arrondissement de VIENNE

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 Mars 2021

Nombre de

membres :

En exercice : 23

Présents : 20

Votants : 20 + 3

Le **Mardi 23 Mars 2021 à 19h30**, le Conseil Municipal de la commune de PORTE-DES-BONNEVAUX dûment convoqué **le 16/03/2021** s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Alain MEUNIER, Maire.

Étaient présents :

BECK Maurice, BOUVIER Régis, BRUT Annie-Pierre, CAREZ Virginie, COUTURIER Sébastien, CRETINON Françoise, DIGAUD Paulette, FANCHON Jean-Louis, GARREL Virginie, HERICHER Aude, LE DIVOUZET Magali, MALJOURNAL Vincent, MEUNIER Alain, OGIER Christian, PILLOIX Patrick, PIOLLAT Isabelle, PRIMAT Ludovic, SCIEZ Sylvie, TOURNIER-FILLON Jean-Paul.

Formant la majorité des membres en exercice.

Étaient excusés :

BERLIOZ Stéphane donne pouvoir à OGIER Christian.

COLLION Olivier donne pouvoir à TOURNIER-FILLON Jean-Paul

LEFEVRE Stéphanie donne pouvoir à MEUNIER Alain.

PAROT Aline (arrivée après le point N° 4 de l'ordre du jour).

Étaient absents :

M COUTURIER Sébastien a été désignée comme secrétaire de séance.

Début de séance : 19h30

Approbation du dernier compte-rendu

Le compte rendu de réunion du 25 Février 2021 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

Délibération 14 - Approbation du compte de gestion 2020

M. Christian OGIER, Adjoint au maire de la commune nouvelle de PORTE-DES-BONNEVAUX présente le compte de gestion de la commune, dressés par la Trésorière de LA COTE ST ANDRE.

Les résultats financiers concordent avec ceux des comptes administratifs 2020.

Les résultats totaux des deux sections budgétaires sont les suivants :

Résultat d'exécution du budget

Budget Principal	Résultat à la clôture de l'exercice précédent 2019	Intégration résultats AFR	Résultat de l'exercice 2020	Résultat de clôture 2020
Investissement	- 154 486,22 €	566,14€	- 296 341,81 €	- 450 261,89€
Fonctionnement	1 063 507,10 €	3 201,93 €	337 314,07 €	1 404 023,10 €
TOTAL	909 020,88 €	3 768,07 €	40 972,26 €	953 761,21 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :

- DECLARE que les résultats des comptes de gestion de la commune, de PORTE-DES-BONNEVAUX, dressés pour l'exercice 2020 par la Trésorière sont conformes aux résultats des comptes administratifs de la commune de PORTE-DES-BONNEVAUX de l'exercice 2020 et n'appellent ni observation ni réserve de sa part.

Délibération 15 - Approbation du compte administratif 2020

M. Christian OGIER, Adjoint délégué aux finances, présente le compte administratif de 2020 de la commune dressé par M. Alain MEUNIER, Maire de la commune de PORTE-DES-BONNEVAUX, ainsi que le détail des dépenses effectuées et des recettes perçues.

Libellés	Investissement		Fonctionnement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultats reportés	154 486,22€	0 €	0,00 €	509 020,88 €
Opérations de l'exercice	461 391,56 €	719 535,97€	1 102 245,72 €	1 439 559,79 €
RESULTATS DEFINITIFS	615 877,78 €	719 535,97 €	1 102 245,72 €	1 948 580,67 €

M. Alain MEUNIER, Maire de la Commune de PORTE-DES-BONNEVAUX, ne prend pas part au vote.
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :

- VOTE et ARRETE les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus du compte administratif 2020 de la commune de PORTE-DES-BONNEVAUX.

Délibération 16 - Affectation des résultats

M. le Maire rappelle au Conseil Municipal que la commune nouvelle a la compétence exclusive du budget. Après avoir approuvé, les comptes administratifs de l'exercice 2020, Statuant sur l'affectation des résultats de fonctionnement de l'exercice 2020, Constatant que les comptes administratifs font apparaître :

Budget principal		
Un excédent d'exploitation	849 536,88 €	
Un excédent d'investissement		104 224,33 €
Pas de Reste à Réaliser en Investissement :	0,00 €	0,00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents:

- **DECIDE de reprendre au Budget Principal 2021 de PORTE-DES-BONNEVAUX le résultat comme suit :**
 - Reporter au compte 002 en Recettes de fonctionnement l'excédent.....333 775,21 €
 - Affecter au compte 1068 en Recettes d'investissement l'excédent.....515 761,67 €

Ajustement délibération vote des taux TFB et TFNB

Reporté par manque d'information des taux départementaux

Délibération 17 - Vote du budget primitif 2021

Ce budget a été préparé par la commission Finances en tenant compte des besoins, des projets mais aussi des priorités évoquées lors du dernier conseil municipal.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :

- VOTE le budget 2021 présenté, qui s'équilibre :

En section de FONCTIONNEMENT à 1 714 110 €

En section d'INVESTISSEMENT à 832 650 €

Rajout : Délibération 18 - Demande de subvention DSDEN – plan de relance : socle numérique

Monsieur le Maire délégué de la commune de Commelle présente au Conseil Municipal l'appel à projet pour candidater à l'obtention d'une subvention afin de couvrir deux volets simultanément :

- Socle numérique de base,
- Les services et ressources numériques,

pour l'ensemble des écoles élémentaires et primaires.

Le montant estimatif de ce projet s'élève à : 12 000 € H.T

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- APPROUVE l'appel à projet pour un coût estimé à 12 000 € H.T € HT
- SOLLICITE le concours financier du Département de l'Isère pour l'achat de matériel informatique.
- CHARGE M. le Maire de déposer le dossier auprès de la DSDEN.

Infos et questions diverses

- Monsieur le Maire souhaite mettre en place un groupe de travail afin d'uniformiser la location des salles des fêtes.

La trêve engendrée par les conditions sanitaires devrait permettre l'aboutissement de ce travail d'ici la fin de l'été 2021.

Il demande que ce groupe soit composé de 8 élus dont Christian OGIER, Virginie GARREL, Vincent MALJOURNAL, Sébastien COUTURIER, Isabelle PIOLLAT, Ludovic PRIMAT, Annie-Pierre BRUT, Jean-Paul TOURNIER-FILLON.

- Monsieur Bouvier Régis demande à ce qu'une réglementation soit mise en place pour la circulation de tous les engins, sur les chemins communaux à l'intérieur de la forêt.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h.

Prochaine réunion le Jeudi 29 Avril à 20h à Semons.